FRANCE LIBERTÉS - FONDATION DANIELLE MITTERRAND

L'essentiel 2017

Sommaire

L'édito - p.3
Le prix Danielle Mitterrand - p.3
Un an d'action en quelques dates - p.4
2017 : les chiffres-clés - p.5
Lutter contre les industries extractives - p.6
Défendre les droits des Peuples autochtones - p.7
Défendre le droit à l'eau pour tous - p.8
Eau et climat - p.9
Jeunesse au Kurdistan irakien - p.10
Transparence financière - p.11
Le Conseil d'Administration - p.11
Comment agir avec nous ? - p.12

L'édito

Dans les prochains mois, Emmanuel Poilane quittera ses fonctions de Directeur général de la Fondation pour de nouveaux engagements professionnels. C'est la raison pour laquelle je lui laisse la parole pour ce dernier bilan d'activités qui lui doit tant…
Michel Joli, Secrétaire général de la Fondation Danielle Mitterrand

L'essentiel 2017 est un aperçu, loin d'être exhaustif, des actions de la Fondation France Libertés en 2017.

Notre équipe essaye, partout et avec toutes et tous, de promouvoir les valeurs et les engagements qui étaient chers à Danielle Mitterrand. Que la justice, le respect, la solidarité ne soient pas uniquement des discours, mais se traduisent concrètement pour chacun et chacune d'entre nous. Que le droit à l'eau soit une réalité en France, et en premier lieu pour les plus précaires. Que les droits des Peuples autochtones soient reconnus et respectés partout dans le monde. Que les citoyens et citoyennes soient acteurs des projets de société et puissent, par exemple, avoir le droit de rejeter les projets extractifs qui sont envisagés sur leurs territoires.

Chaque jour, nous participons à impulser des politiques d'atténuation au changement climatique, nous soutenons des combats et des alternatives ici et là-bas, et nous agissons aux côtés des Peuples autochtones pour encourager leurs solutions face aux grands défis sociaux et environnementaux de notre temps. Chaque jour, enfin, nous apportons au Kurdistan notre assistance aux plus jeunes victimes des violences de la guerre qui revendiquent leur droit imprescriptible à l'enfance et au bonheur. Ce ne sont que de petits pas, mais ils participent à dessiner la société que nous voulons aujourd'hui et pour demain.

Bonne lecture,

Emmanuel Poilane,
Directeur général de
la Fondation Danielle
Mitterrand - France Libertés.

Prix Danielle Mitterrand

La cérémonie du prix Danielle Mitterrand s'est déroulée le 25 novembre, lors de l'événement de lancement du Festival des Solidarités à Paris.

Les lauréats 2017

Le collectif « Or de question », représenté par Nora Stephenson (*à droite*), rassemble ceux qui luttent contre le projet de méga mine d'or « Montagne d'or » en Guyane.

Autochtone, peule Mbororo du Tchad, Hindou Oumarou Ibrahim (*à gauche*) agit pour porter la voix des Peuples autochtones au sein des forums internationaux.

Un an d'action
en quelques dates

9 février
Veolia est condamné pour une coupure d'eau illégale par le tribunal d'Avignon. Elle sera également condamnée le 10 avril à Toulon, le 27 avril à Nanterre et le 13 juin à Lens.

22 mars
La campagne de financement participatif « On ne se taira pas » est lancée pour aider France Libertés à se défendre contre l'attaque de Veolia pour diffamation. La somme récoltée permet de couvrir les frais de justice.

19 avril
Le jeu coopératif « Otoktonia » est disponible à la vente. Il s'adresse aux petits comme aux grands qui souhaitent partir à la découverte des Peuples autochtones.

30 avril
Le parcours de formateurs en éducation non-formelle débute au Kurdistan irakien.

5 septembre
Le premier strip « Noneau et Bubulle » est publié sur notre site internet. Cette série dessinée par Jérôme Eho sensibilise aux relations entre l'eau et le changement climatique.

8 septembre
France 2 diffuse un reportage de *Complément d'enquête* « Coupures d'eau et pompe à fric » sur le travail quotidien de France Libertés pour accompagner les victimes de coupures d'eau.

13 septembre
Cette date marque les 10 ans de la Déclaration de l'ONU sur les droits des Peuples autochtones ; l'occasion, partout dans le monde, de dresser un bilan mitigé des avancées.

8 novembre
En marge de la COP23, le tribunal international des droits de la nature de Bonn condamne le projet de méga-mine « Montagne d'or » et le dénonce comme un cas manifeste de violations des droits de la nature.

18 novembre
L'édition 2017 des prix Danielle Mitterrand récompense Hindou Oumarou Ibrahim et le collectif « Or de question » dans une cérémonie émouvante à Paris.

2017 : les chiffres-clés

CINQ

nouvelles condamnations de distributeurs pour coupures d'eau ou réductions de débit d'eau illégales pour un total de 30 000 euros d'amendes

4 **projets de terrain pour défendre le droit à l'eau face aux activités extractives**

Plus de

5 000

enfants réfugiés ont bénéficié d'activités d'éducation non formelle au Kurdistan irakien

15 000 euros

récoltés lors de la campagne de financement participatif pour se défendre contre Veolia

#OnNeSeTairaPas

deux

parcours numériques interactifs sur la plateforme *Une seule planète* : « Rendre l'eau à la terre pour restaurer le climat » et « Exploitation intensive des ressources naturelles »

9 000

fans sur notre page Facebook

287 000

signatures de la pétition « Share Stevia » pour défendre les droits des Guaranis face à Coca-Cola

HUIT

Peuples autochtones présents dans le jeu coopératif « Otoktonia »

Un site internet plus accessible

Le site internet de France Libertés a évolué cette année.
De nombreux contenus sont désormais plus facilement accessibles : les actualités, les analyses sur les thématiques, les informations sur les campagnes...
Bonne navigation sur www.france-libertes.org !

Lutter contre les industries extractives

Soutien aux projets de terrain qui font la différence

Nous soutenons quatre projets de terrain pour défendre le droit à l'eau face aux activités extractives.

- ÉQUATEUR

La *Corporación Acción Ecológica* a analysé la pollution de l'eau autour de la zone pétrolière Libertador, exploitée par l'entreprise étatique Petroamazonas. Une assemblée regroupant 25 communautés s'est formée sous l'impulsion de l'association pour porter la mobilisation.

- URUGUAY

La *Red de Ecología Social* apporte son expertise juridique pour impulser des politiques protectrices du droit à l'eau pour tous en Uruguay. Elle met en place des alternatives durables de développement pour ces territoires ruraux, notamment grâce à des activités d'agroécologie.

- ÉTATS-UNIS

Le *Community Environmental Legal Defense Fund* (CELDF) lutte contre la fracturation hydraulique. Il propose des chartes communautaires qui reconnaissent le droit à l'eau. Ces textes sont des outils juridiques essentiels à la lutte contre les entreprises extractives.

- PANAFRICAIN

Gaia Foundation forme les acteurs de la société civile (en Ouganda, en Afrique du Sud, au Ghana, au Kenya...) pour leur permettre de revendiquer leur droit à l'eau. Le kit de mobilisation « L'eau c'est la vie » permet aux communautés locales d'avoir accès à des informations cruciales pour leur lutte.

Expliquer l'extractivisme pour mieux le combattre

France Libertés a publié une brochure intitulée « Stop aux zones de sacrifice ! Pour des alternatives à notre système prédateur des ressources naturelles ».

Disponible gratuitement sur notre site internet, elle explore les soubassements de l'extractivisme, système corrélé à notre société de consommation. Celui-ci est basé sur l'excès et le sacrifice de territoires, partout dans le monde, pour les transformer en zones d'extraction, sans consulter les populations qui y vivent.

Un webdocumentaire sur la plateforme *Une seule planète* complète cette publication.

Défendre les droits des Peuples autochtones

Un jeu pour découvrir les Peuples autochtones

« Otoktonia » est un jeu de société coopératif dans lequel les joueurs tentent, ensemble, de sauver la Terre et ses habitants face à de nombreuses menaces telles que la destruction des forêts, le changement climatique, l'agriculture intensive… Les joueurs partent à la rencontre de Peuples autochtones (les Munduruku du Brésil, les Mentawai d'Indonésie, les Pygmées d'Afrique centrale…) et font équipe avec eux pour déjouer les menaces, notamment grâce à leurs savoirs traditionnels.

Ce jeu ludique et immersif s'adresse aux adultes comme aux enfants à partir de 9 ans. Construit avec l'aide d'experts et d'organisations autochtones, le jeu place les participants dans une démarche d'ouverture vers l'autre, de découverte et de respect.

Un cahier illustré « Nous peuples de la Terre » accompagne « Otoktonia », et propose 20 pages d'activités : jeu de l'oie, dessins à réaliser, jeux autour de mots en langue autochtone...

En partenariat avec l'association Les petits citoyens et la Fédération Léo Lagrange. Co-conçu avec Learn in fun et produit avec le soutien de la Caisse des dépôts.

Lutte contre le projet de mine « Montagne d'or »

« Montagne d'or » est un projet de méga-mine d'or à ciel ouvert en pleine forêt amazonienne de Guyane. Cette mine gigantesque aurait des conséquences désastreuses sur l'environnement et les droits humains. C'est pourquoi France Libertés s'est rendu en Guyane et a porté le cas au tribunal international des droits de la nature qui s'est tenu à Bonn pendant la COP23. Le tribunal a condamné le projet « Montagne d'or » et l'a dénoncé comme un cas manifeste de violations des droits de la nature.

Défendre
le droit à l'eau pour tous

Condamnations des coupures d'eau et des réductions de débit d'eau par la justice

L'année 2017 a été marquée par 5 victoires devant les tribunaux contre les coupures d'eau et les réductions de débit d'eau illégales. Ces condamnations ont représenté 30 000 euros d'amende pour les distributeurs :

- Veolia - 9 février - Cour d'appel de Nîmes - 2 000 euros (procès mené par le « collectif eau d'Avignon ») ;
- Veolia - 10 avril - Tribunal d'instance de Toulon - 3 000 euros ;
- Veolia - 27 avril - Tribunal de grande instance de Nanterre - 19 000 euros ;
- Veolia - 13 juin - Tribunal d'instance de Lens - 1 000 euros ;
- Saur - 17 août - Tribunal de grande instance de Nanterre - 5 000 euros.

Notre action porte ses fruits : les pratiques des distributeurs évoluent et de moins en moins de victimes de coupures d'eau et de réductions de débit nous contactent.

Le dernier jugement a été le sujet d'un reportage de l'émission *Complément d'enquête* intitulé « Coupures d'eau et pompes à fric » diffusé sur France 2. Le magazine a réuni 1 087 000 téléspectateurs (*source: Mediametrie*).

Réagir aux poursuites-bâillon en affirmant : « On ne se taira pas »

En réaction à ses revers en justice, Veolia a déposé quatre plaintes pour diffamation contre France Libertés et la Coordination eau Ile-de-France le 6 janvier 2017. Ces attaques peuvent être qualifiées de « poursuites-bâillon », car elles visent à réduire au silence plutôt qu'à réellement gagner devant les tribunaux. Néanmoins, elles nécessitent des moyens financiers importants pour se défendre.

Grâce à une campagne de financement participatif lancée le 1er mars, nous avons recueilli l'appui financier de nombreuses organisations, personnalités, collectivités et sympathisants. Sous le mot d'ordre engagé « On ne se taira pas », 15 000 euros ont été récoltés, la somme nécessaire pour couvrir nos frais de justice.

Sensibiliser aux liens entre l'eau et le climat

Noneau et Bubulle, parler autrement de l'eau et du changement climatique

L'eau et le climat sont liés, mais de quelles manières ? Voici l'enjeu au coeur de la série dessinée intitulée « Noneau et Bubulle », du nom de deux personnages issus de l'imagination du dessinateur et scénariste Jérôme Eho.

Noneau et Bubulle interrogent notre système actuel, dénoncent, et proposent des solutions. Ils comprennent comment l'humain modifie son environnement, mais découvrent aussi comment il est possible, chaque jour, d'agir pour intégrer nos activités au cycle de l'eau et ainsi rétablir le climat. Tous les strips sont à découvrir sur notre site internet.

Des alternatives pour lutter contre le changement climatique

La désertification est liée à la perturbation que cause l'humain sur le cycle de l'eau et le climat. C'est pour faire avancer les solutions sur ce phénomène touchant des millions de personnes que France Libertés a participé au Sommet International sur la Désertification à Strasbourg en juin.

Les alternatives sont également à l'honneur dans le webdocumentaire « Rendons l'eau à la terre pour restaurer le climat ». En partageant ces bonnes pratiques, nous avons voulu montrer que chacun peut, à son échelle, être acteur de la lutte contre le dérèglement climatique.

Vers la justice climatique

France Libertés a rejoint la démarche de l'association « Notre affaire à tous » qui étudie les moyens juridiques existants pour engager la responsabilité de l'État français pour son manque d'action dans la lutte contre le changement climatique.

Jeunesse au Kurdistan irakien

Un programme ambitieux de 3 ans au Kurdistan irakien a été lancé par France Libertés en 2016 pour aider les populations victimes des conflits. Avec deux volets principaux : des formations pour les adultes et des activités pédagogiques pour les enfants.

Des activités pédagogiques pour les enfants des camps

Dans les camps de réfugiés et de déplacés, des animateurs sont formés à l'éducation populaire et organisent des activités pédagogiques pour les enfants de 6 à 15 ans.

23 animateurs ont été formés à l'animation « résiliente » par France Libertés. Ils ont organisé des sessions d'activités qui ont bénéficié à plus de 5 000 enfants dans 7 camps du Kurdistan d'Irak.

Où agissons-nous ?

En 2017, nous avons mené nos actions dans deux camps de réfugiés syriens, Arbat et Kawrgost, ainsi que dans cinq camps de déplacés :

- Bardarash, camp de déplacés shabaks
- Ashti, camp de déplacés shabaks, arabes, yezidis et turkmènes
- Bahirka
- Hassan sham 2
- Sharia, camp de déplacés yezidis.

Le partenariat entre la Fondation France Libertés et la Fédération Léo Lagrange a été renouvelé en 2017 pour renforcer notamment nos actions au Kurdistan irakien.

leo lagrange FEDERATION

Former à l'éducation populaire

Au mois de mai, France Libertés a lancé une formation de formateurs en éducation populaire. Quinze stagiaires kurdes seront formés pendant 18 mois.

L'objectif est de doter le Kurdistan de formateurs capables d'organiser des parcours de formation d'animateurs en utilisant des méthodes adaptées de l'éducation populaire.

Qui sommes-nous ?

Transparence financière

- D'où viennent nos ressources ?

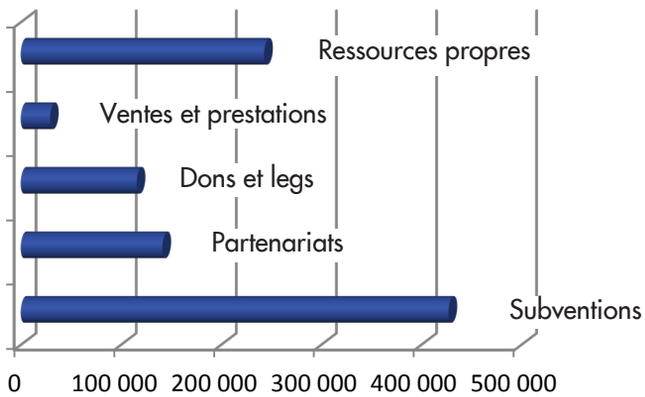

En 2017, le montant des subventions est en légère baisse par rapport à 2016. Cette diminution est compensée par un apport plus important de la fondation sur ses ressources propres en lien avec les placements du fonds de dotation.

- Comment se répartissent nos dépenses ?

Le budget d'exploitation de la fondation s'établit à 988 705 euros pour l'année 2017.

- Quel budget pour quelles actions ?

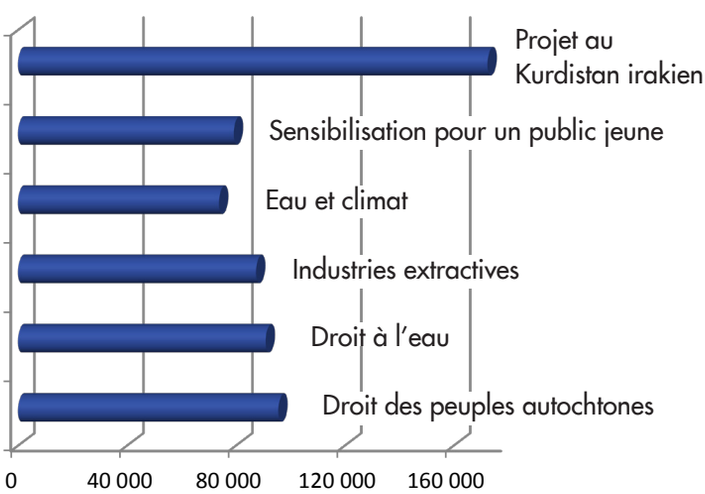

Le Conseil d'Administration

- **Bureau**

Président :
Gilbert MITTERRAND
Vice-Présidente :
Jacqueline MADRELLE
Trésorier :
Achille DU GENESTOUX
Secrétaire général :
Michel JOLI

- **Membres**

Khaman ASAAD
Yann LASNIER
Sylvie PAQUEROT
Michèle RIVASI
Alain SAUVRENEAU
Anne-Marie SENDIC
Pierre SERNE
Christiane TAUBIRA

- **Membres honoraires**

Ramon CHAO
Marie-Jeanne GAXIE
Federico MAYOR
Sébastien JUY
Daniel MARCOVITCH
Claude VERCOUTERE
Jean ZIEGLER

Représentante du ministère de l'intérieur :
Alexandra CLAUDIOS
Commissaire aux comptes :
Vincent DOMON

L'année 2017 a été marquée par le décès de Georges Abadie. Il restera pour la Fondation Danielle Mitterrand l'un des membres fondateurs les plus fidèles et engagés de son Conseil d'Administration.

Comment agir avec nous ?

Faites un don

Donnez-nous les moyens d'agir ! France Libertés étant reconnue d'utilité publique, vous bénéficiez d'une déduction sur vos impôts équivalant à 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Rendez-vous sur le site internet www.france-libertes.org, rubrique « Dons ».

Abonnez-vous à la newsletter mensuelle

Restez informés de nos actions, recevez les invitations à nos événements...

Suivez et partagez nos actualités sur les réseaux sociaux

Facebook : /Francelibertes
Twitter : @Francelibertes

Achetez sur notre boutique solidaire en ligne

Tous les bénéfices issus des ventes sont utilisés dans des actions de sensibilisation, de plaidoyer ou de terrain pour défendre les droits humains et les biens communs du vivant.
Rendez-vous sur le site internet www.france-libertes.org, rubrique « la Boutique ».

Contactez-nous

France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand
5 rue Blanche - 75009 Paris - France
contact@france-libertes.fr / 01 53 25 10 40

Défendre les droits humains et les biens communs du vivant

Créée par Danielle Mitterrand en 1986, France Libertés est une fondation reconnue d'utilité publique, à but non lucratif et dotée du statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies. La Fondation Danielle Mitterrand défend les droits humains, notamment le droit fondamental d'accès à l'eau pour tous, et les biens communs du vivant pour contribuer à la construction d'un monde plus solidaire.